

**Présentations**

Q.—Quelles sont les règles générales de la présentation ?

R.—Les présentations se font toujours du plus modeste au plus élevé en dignité : nous savons déjà que l'âge confère la plus haute dignité. Ainsi, on présente un jeune homme à un vieillard, un homme à une femme, un individu plus ordinaire à un personnage occupant une situation marquante, etc.

C'est la personne présentée qui est nommée la première. Supposons que M. A... veuille présenter M. B... à Madame C... de la main : "J'ai l'honneur de vous présenter monsieur B... connu à tel et tel titre". Madame C... s'inclinera légèrement devant M. B... et alors M. A... continuant son bon officier, désignera madame C... à M. B... qui, à son tour saluera profondément en regardant la dame.

Entre femmes on supprime la formule : "J'ai l'honneur" pour dire simplement : "Je vous présente madame C..." et l'on ajoute presque toujours une parole sympathique telle que : une bonne amie, ou une de nos anciennes connaissances, etc.

Quelquefois même le "Je vous présente" reste sous entendu, ainsi qu'il arrive généralement entre hommes quand il ne s'agit pas de hautes personnalités : on nomme alors tout simplement : Monsieur C...

Dans les présentations faites à une personne plus âgée, ou d'un homme à une femme, à quelque personnage, ce sont ceux qui ont reçu la première présentation qui doivent prendre l'initiative de la conversation ; s'ils ne le font pas, il est de la dignité des personnes présentées de s'abstenir.

Entre gens de même âge, de même sexe ou de même position, on ne prend pas garde à cette étiquette ; la personne la plus empressée témoignera gracieusement du plaisir qu'elle éprouve à faire la connaissance.

Quand on présente un de ses protégés, un ami, un jeune parent à quel qu'un d'une certaine situation il est nécessaire de dire : "Mon frère, ou mon cousin, ou mon ami un tel, sollicite l'honneur de vous être présenté."

Si c'est une femme mariée qui présente son frère, elle doit le désigner par son nom de famille, qui n'est plus le sien ; elle dira par exemple, Monsieur Durand, mon frère, ou maître Durand, le docteur Durand, mon frère, s'il est avocat médecin.

On fait de même pour tout autre parent, oncle, neveu, mais la jeune personne non mariée dit simplement : "Mon frère aîné," ou "mon frère Charles."

Quelle que soit la formule adoptée en cette circonstance si la personne à qui la présentation est faite n'a pas de graves raisons pour ne pas répondre à cette avance, elle doit dire : "Je suis bien aise de faire votre connaissance ? Dans ce cas contraire elle s'incline ; mais si cette sévérité n'est pas motivée, elle manque de bienveillance.

Position sans danger.

Un homme de haute taille, paraissant plein de force et de santé, se présente aux bureaux d'une compagnie d'assurances et demande à s'assurer.

L'inspecteur. — Travaillez-vous dans quelque entreprise dangereuse ?

L'homme. — Pas du tout.

L'inspecteur. — Votre occupation vous empêche-t-elle quelque fois de dormir la nuit ?

L'homme. — Pas précisément.

L'inspecteur. — Vous trouvez-vous parfois parmi des foules excitées ? — par exemple une émeute, un incendie ?

L'homme. — Oh, non, monsieur. Alors la compagnie prend votre assurance, elle vous accepte. Quelle est votre profession ?

L'homme. — Agent de police.

Cas compliqué.

—M'sieur le major j'ai la tête en feu, les pieds enflés, des douleurs dans le ventre... et moi-même ça ne va pas !...

Entendu sur la rue.

Monsieur. — Vous avez adopté une petite fille.

Madame. — Elle est assez fine, j'ai vu dire... elle parle presque pas français.

La première vertu d'une mère, c'est la fermeté, c'est la justice... Elle est la conscience visible de l'enfant. Quand elle gâte son enfant, c'est la conscience de l'enfant, qu'elle pervertit.

Il y a des mots qui s'arrêtent à l'oreille et des silences qui vont jusqu'au cœur.

**Avis aux Fumeurs**

Nous désirons attirer l'attention de tous les fumeurs et amateurs de bon tabac que

**FRENETTE & FRERE**, manufacturiers de Montréal a fait un arrangement spécial avec M. JOHN J. DAIGLE, de Edmundston, qui sera leur dépositaire à l'avenir. — Par conséquent M. Daigle aura désormais en main les tabacs **VIGER, PONTIAC** composés de parfum d'Italie et Quesnel pur naturel à 10c, le paquet et aussi le tabac **ORLEANS** composé de parfum d'Italie et de havane à 2c, le paquet.

Tous ces tabacs sont purs et naturel de première qualité et les seuls sur le marché garantis comme tels. Tout fumeur qui désire fumer ce qu'il y a de mieux n'a qu'à demander le **VIGER, le PONTIAC ou l'ORLEANS**.

Les marchands qui désireraient vendre les tabacs de **FRENETTE & FRERE** pourront se le procurer au prix du gros en s'adressant à

**JOHN J. DAIGLE,**

Dépositaire pour **Edmundston, N. B.**

**FRENETTE & FRERE**

**SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX.**



Gros flacons. — En vente partout. CIE. J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE P. Q. Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

**GRANDE VENTE A REDUCTION qui commencera le 13 mars et qui finira le 1er avril au magasin de**

**ANTOINE DAVID**

près de la station, Notre-Dame du Lac

N'oubliez pas la date le 13 Mars, venez en foule. C'est une économie pour vous tous, vous allez vous en convaincre par la liste suivante. Tout sera vendu à très bas prix. Et de plus nous donnerons un cadre ou tapis valant \$2.00 à toute personne qui achètera durant cette vente pour \$25.00.

Nous allons vous mentionner quelques prix seulement

Savon 9 briques pour	25c	Biscuits de 10c. pour	7c. 1/2
Soda à pâte, la livre	3c.	Poisson, Morue, Anguille à très bon marché.	
Poudre à chevaux 50c. pour	40c.	Biscuits de gingembre	10c. 1/2
Riz, la livre	4c. 1/2	Epices, le paquet	8c.
Barley, la livre	3c. 3/4	Teintures, le paquet	8c.
Tomates, la boîte	10c.	Aussi que le Sucre, le Lard et Melasse tout sera réduit	
Huile de charbon	15c.		
Biscuits de 9c. pour	6c. 1/2		

**QUELQUES PRIX DANS LES MARCHANDISES SECHES**

Indienne anglaise, la vg.	10c.	Guillaume, de 15c. pour	12c.	Chambraie de 12c. pour	10c.
Cachemire	12c. 1/2	Coton à tablier de, 15c. pour	12c.	Mousseline à rideau de premier choix	14c.
Gingam, de 15c. pour	10c.	Coton carotté de 12c. pour	10c.	Satine de couleur de 20c. pour	12c.
Gingam de 12c. pour	8c.	Toile à rouleau	6c.		

Nous avons aussi une ligne complète d'Etoffe à robe de tous les choix et aussi que toutes les garnitures vendues à 30% de réduction. Chaussures, Habilllements, Capots pour dames et messieurs, Casquettes, Chapeaux, Mackinaw. Capot doublé en mouton, Couvertes à chevaux de première qualité, valant \$2.50 pour \$1.50 et \$2.00 pour \$1.25 de \$1.25 choix Tapis de voiture. Enfin nous avons un stock complet qui vous donnera satisfaction et vous économiserez quelques piastres soyez en certain. Venez faire une visite et vous serez bien servis.

Nous avons un assortiment complet de Vaisselle et Granit de Ferblanc et de Poêlons de Faneaux Jarres à beurre. Nous vous donnerons seulement quelques prix.

Jarres de 4 galons valant \$1.00 pour	70c.	Cruchons de 4 galons	75c.
" " 3 " " " 80c. "	55c.	" " 3 " " "	60c.
" " 2 " " " 65c. "	45c.		

Venez en foule, venez acheter, les premiers auront le premier choix.

**Je Sollicite Votre Visite**

N'OUBLIEZ PAS LA PLACE AU MAGASIN DE

**ANTOINE DAVID**

Notre-Dame du Lac.

**A nos abonnés**

Nous faisons un appel à nos abonnés retardataires qui, pour la plupart, par simple négligence ne nous ont pas encore fait parvenir le petit montant de leurs redevances. Soyez bons et justes, ne nous faites pas attendre. Ces petites sommes sont nos seules ressources d'existence, elles nous sont indispensables pour le maintien de notre œuvre. Pas plus que vous, nous ne pouvons vivre et faire vivre nos employés sans recevoir en temps opportun le salaire de notre travail. Encore une fois, c'est de la pure négligence ; secouez la une fois par an, vous vous en trouverez bien, vous éviterez le désagrément de vous faire ramander, et nous nous en trouverons bien mieux.

**A VENDRE**

J'offre en vente plusieurs cordes de bois, aussi trois chevaux, maison, boulangerie et écurie à très bonnes conditions.

S'adresser à : ADJUTOR THIBAULT, Edmundston, N. B.

**UN COMPTE REVISE**

Un jeune avocat a été assez heureux pour gagner l'autre jour la cause d'une cliente fort riche, mais qui ne payait pas de mine. Peu de temps après, il lui envoya son mémoire de frais, passablement surchargé.

Le lendemain, sa cliente vint le trouver et s'enquit si sa demande en mariage était bien sérieuse.

—Demande ? mais je n'ai pas fait de demande, moi ! répondit l'avocat.

—Comme-t ! reprit sa cliente, avec le plus grand flegme, vous m'avez demandé ma fortune ! J'aurais cru que vous seriez assez poli, au moins pour me prendre avec.

Le lendemain, elle reçut un mémoire corrigé de cette façon : Mademoiselle B... doit à M. C... pour services professionnels.

Mais à la place de \$ et cts, il y avait : "Montant total d'honoraires : la main de Mademoiselle B..."

**A l'institut Pasteur de Paris**

Deux femmes du peuple se racontent leur accident en attendant leur tour l'inoculation.

—Moi, déclare la première, j'ai été mordue par un affreux roquet qui doit appartenir à quelque concierge du quartier, bien sûr.

La seconde, se rengorgeant, avec le sentiment d'une supériorité évidente : —Moi, c'est par le caniche d'une dame du monde !

**LEÇON PERDUE**

M. Boileau. — Je regrette de vous voir encore sous l'influence de la boisson, Edouard. Je lisais l'autre soir qu'un homme ivre avait pris feu et avait été entièrement consumé en voulant souffler une lampe. C'est un cas prouvé de combustion spontanée. C'est là une leçon qui doit vous faire réfléchir, mon ami. Edouard. — Pour sûr... bien fort... il n'aurait pas dû se tenir aussi sec.

**AVIS DE LEGISLATION**

Avis est donné par les présentes, que demande sera faite à la prochaine session de la législature du Nouveau Brunswick pour l'incorporation d'une compagnie portant le nom de "Les Anciens Elèves du Collège Sacré-Cœur" dans le but de venir en aide à la construction d'une maison d'éducation, au Nouveau Brunswick, devant remplir, autant qu'il se pourra les fonctions du Collège des Pères Eudistes de Caraque, récemment détruit par le feu.

MAX. D. CORMIER, Avocat des Requérants.

**ON DEMANDE**

Uge fille pour ouvrage général dans une petite famille.

S'adresser à : MDE MAX. D. CORMIER.

**AVIS**

Le Docteur Z. Vézina, de Fraserville, spécialiste pour les yeux, nez, gorge et oreilles viendra à Edmundston tous les deuxièmes et quatrièmes lundis et mardis de chaque mois, et se tiendra à la disposition de ceux qui voudront le consulter, du lundi midi au mardi soir, chez Monsieur Jos Gagné près de l'Hôtel Royal.

Abonnez-vous au "Madawaska"